

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET GUIDÉES



RÉF: 0890-03

La gestion d'appels d'offres ferroviaires dans le cadre de l'ouverture à la concurrence

EN BREF

La passation des appels d'offre ferroviaires dans le cadre de l'ouverture à la concurrence requiert une phase de préparation complexe. Il faut estimer le potentiel des lignes, élaborer une stratégie de desserte ferroviaire de long terme et intégrée dans le système de mobilité, définir les modalités d'allotissement (train ou train et bus), rédiger le DCE et gérer la procédure. Le mode d'organisation doit également s'adapter à un contexte où les responsabilités des acteurs auront profondément muté.

THÉMATIQUES

Les enjeux de l'ouverture à la concurrence. Le mode ferroviaire dans le système de mobilité. Les acteurs et leurs rôles. Du diagnostic au programme. Les objectifs de la Région. La stratégie d'allotissement. Le périmètre et l'objet de l'appel d'offre. Le cadre légal de l'ouverture à la concurrence. Le traitement équitable des candidats. La rédaction du CCTP et la passation du marché. La gestion de la phase de négociation. La sélection des offres et la fin du marché. La phase d'exécution.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services transports des Régions et leurs AMO. Services centraux et déconcentrés du MTEs. Ingénierie, bureaux d'études, cabinets spécialisés, OF.

PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

CONDUIRE la phase amont : diagnostic, programme et stratégie d'allotissement.

APPREHENDER le cadre légal de l'ouverture à la concurrence, rédiger le DCE et maîtriser les procédures de passation du marché.

METTRE EN OEUVRE une organisation adéquate tout au long du projet.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 30 juin au 01 juillet 2021 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 650,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Adeline DIEBOLD NICO, Directrice Adjointe concurrence ferroviaire et stratégie contractuelle, Région Grand Est

Caroline GIBON, Directrice du projet d'ouverture à la concurrence TER, Région Sud

Yves LAURIN, Directeur général, Territoires Mobiles

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MERCREDI 30 JUIN

09h00 - 09h30

Introduction et présentation de la session.

L'approche stratégique

09h30 - 12h00

Adeline DIEBOLD NICO

Caroline GIBON

Yves LAURIN, *Directeur général, Territoires Mobiles*

La mise en concurrence, un moyen dans une stratégie : quels objectifs ?

Le mode ferroviaire dans le système de mobilité et en tant que moyen d'aménagement du territoire.

Les facteurs clés du modèle économique.

Les acteurs et leurs rôles : qu'est-ce qui change ?

13h30 - 15h00

Adeline DIEBOLD NICO

Caroline GIBON

Yves LAURIN

Le système ferroviaire, les facteurs environnementaux de l'exploitation et leur importance (infrastructures, installations de maintenance).

La démarche du projet.

Le cadre légal

15h15 - 16h30

Laurent de LA BROSSE, *Avocat associé, LWA*

Le cadre légal de l'ouverture à la concurrence.

Les principaux textes.

Assurer un traitement équitable aux candidats : quelles informations leur transmettre ?

La passation de l'appel d'offre et la conduite de la procédure

16h30 - 18h00

Laurent de LA BROSSE

Adeline DIEBOLD NICO

Caroline GIBON

Les règles applicables.

Les étapes de la procédure et les points d'attention.

Le planning.

Témoignages des régions Grand-Est et Sud.

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

Fin de la journée à 18h00

JEUDI 01 JUILLET

La préparation et le déroulement

9h00 - 13h00

Yves LAURIN

Adeline DIEBOLD NICO

Caroline GIBON

Qu'attendre d'une AMI ?

L'API

La détermination des effectifs à transférer

L'allotissement et le détournement de la convention TER.

La rédaction du DCE, quels points clés ?

Quel contrat, quels engagements attendus de l'entreprise ferroviaire ?

Quels risques avec quelles limites ? Quelles exceptions ?

Quelles données ?

La sélection des offres.

La gestion de la phase de négociation.

Penser la phase d'exécution du contrat

Prévoir la fin du marché.

Le point de vue de l'exploitant

14h30 - 15h30

Bruno MERCADER, *Transdev*

L'exploitant face à l'appel d'offre : go/no-go, moyens pour répondre ?

Les risques vus par l'EF.

Conditions d'une bonne démarche de mise en concurrence vues par l'EF

Les données clés pour l'EF.

Les données clés pour l'EF.

L'organisation à mettre en place

15h45 - 17h15

Adeline DIEBOLD NICO

Caroline GIBON

La Région au défi de la conduite du projet de mise en concurrence.

Quels sujets nouveaux à traiter ?

Quelles évolutions de l'organisation des services sont nécessaires pour préparer, puis piloter ces contrats ?

17h15 - 17h30

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30

Fin de la journée à 17h30